

CONTRAT DE FILIERE SILVER ECONOMIE 2024-2027



EDITORIAL

Dès 2013, lors de sa création, la filière Silver économie a porté l'ambition d'être le lieu de rendez-vous de l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine du « Bien vieillir ».

Cette filière cultive certaines spécificités :

- Elle implique des acteurs de nature très différente : grandes entreprises, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, mutuelles, organismes de protection sociale, collectivités locales, fédérations professionnelles, acteurs de l'innovation et de la recherche, association d'élus... Cette hétérogénéité est à la fois un défi et une opportunité.
- Elle concerne des secteurs extrêmement divers de la vie économique et sociale. Parce qu'elle s'est fixée comme objectif d'être l'opérateur de l'adaptation de la société au vieillissement, la Filière se doit de traiter de thématiques très différentes : soins, autonomie, médico-social, logement, bâtiment, urbanisme, banques, assurances, protection sociale, numérique, robotique, domotique, recherche, gériatrie... Là encore, cette diversité qui nuit parfois à la compréhension qu'ont les acteurs de notre Filière fait aussi son originalité et sa richesse.
- Enfin, elle est de fait en relation avec plusieurs départements ministériels. Là où la politique du grand âge ne compte malheureusement pas d'instances interministérielles, la Filière joue peu ou prou cette mission de transversalité. Ainsi, au cours des dernières années, la Filière a noué des relations institutionnelles ou contractuelles avec le Ministère de l'Autonomie (avec la CNSA et la DGCS), avec le Ministère de la Santé, avec le Ministère du Logement, avec le Ministère des Territoires et notamment avec l'ANCT. Seul au fond le Ministère de l'Economie et notamment la DGE, pourtant à l'origine de la création de la Filière, continue de se désintéresser totalement de notre sort.

Pour être à la hauteur du formidable défi que représente l'adaptation de notre société au vieillissement de la population, notre capacité à nous fédérer et à agir ensemble est primordial.

Depuis 10 ans, la filière a montré sa capacité à rassembler et à fédérer cette diversité d'acteurs.

La constitution récente d'un Conseil exécutif réunissant des acteurs aussi différents que les fédérations médico-sociales (Fhf, Fehap, Synerpa, Admr...), les administrations (DGCS, CNSA, ANCT...), les acteurs du logement, du bâtiment ou des transports (FFB, CAPEB, USH, UTPF...), les associations d'élus locaux (ADF, Régions de France, France Urbaine, APVF, UNCCAS...), les acteurs de la protection sociale, le monde du Bien Vieillir (SFGG, gérontopôles, Silver Valley...) ou encore les industriels (Igues, Saint-Gobain...) est un nouvel exemple de la réussite de la Filière à regrouper un ensemble disparate d'acteurs autour de la table. Avec une mention à la Caisse des Dépôts qui a toujours été un acteur structurant

de cette Filière et qui a vocation à l'être plus encore demain. Et à la CNSA dont la confiance et le soutien sont indissociables de la réussite de notre action.

Tant dans le domaine de l'organisation que du financement, l'adaptation de la société au vieillissement nécessite un décloisonnement permettant d'innover, d'expérimenter et de massifier, au service du plus grand nombre. En 2023, dans le cadre des concertations autour de MaPrimeAdapt', la filière a montré sa capacité à faire travailler des acteurs différents autour d'un dispositif commun : professionnels du bâtiment, ergothérapeutes, secteur médico-social, aidants, usagers... Telle est la valeur ajoutée que la filière doit cultiver et mettre à profit.

Mais 10 ans après sa création, il s'agit désormais de se fixer de nouveaux objectifs. En 2013, un Contrat de Filière avait été publié mais personne n'était en capacité d'en assurer le suivi. Depuis 5 ans, la Filière est désormais très active mais n'était plus dotée d'un Contrat de Filière pour structurer son action.

Désormais, avec ce Contrat 2024-2027, la Filière, dotée d'organes de gouvernance, a enfin un programme d'action. Il n'est ni parfait, ni exhaustif mais a le mérite de fédérer les acteurs autour d'objectifs communs.

Il s'agit en premier lieu de structurer et d'organiser un écosystème complexe, aux échelons pertinents. Tout d'abord au niveau national, avec des instances représentatives et des espaces de travail et de réflexion. Ensuite au niveau régional afin de prendre en compte les spécificités locales et d'associer l'ensemble des parties prenantes. Enfin, au niveau européen, où la filière doit prendre toute sa place, tant en matière de veille que d'influence afin de donner de la visibilité à la transition démographique, enjeu qui concerne tout le continent, aux côtés d'organisations homologues.

Il s'agit ensuite de comprendre et d'analyser les phénomènes sociaux, sociétaux ou encore économiques en lien avec le vieillissement de la population et d'objectiver les conséquences à l'échelle des différentes parties prenantes, qui composent la filière. Cette partie doit nous permettre d'anticiper afin d'éclairer la décision, tant publique que privée.

La Silver économie est une terre d'innovation. Il s'agit tout d'abord d'innover de manière adaptée aux besoins et aspirations des publics. La filière doit également mettre en lumière ces acteurs innovants, leur donner de la visibilité, leur permettre d'accéder à des investissements afin d'expérimenter ou de passer à l'échelle. Nous avons ici un enjeu majeur : permettre d'ici 2030 à la Silver économie de pouvoir compter sur des entreprises, championnes en France et à l'international.

Le vieillissement de la population nécessite une adaptation de la société, de manière préventive et holistique. A son niveau, la filière doit agir dans deux directions :

- Soutenir l'expérimentation afin de démontrer, si cela est encore nécessaire, dans certains domaines, la pertinence de cette approche, d'un point de vue économique et social.
- Permettre la massification et le passage à l'échelle de certaines solutions, innovations, technologiques ou sociétales, grâce à des partenariats noués au sein de la filière

Ce contrat de filière n'est pas un énième plaidoyer adressé aux pouvoirs publics. Contrairement au Contrat de 2013, il n'est pas conclu avec l'Etat. Cette fois, ce Contrat est

conclu avec nous-même ! Il constitue la feuille de route d'un écosystème d'acteurs souhaitant collaborer, innover et agir concrètement au service du bien vieillir. Ce Contrat est notre Contrat : nous en sommes les acteurs, les dépositaires, les responsables.

Nous l'avons dit plusieurs fois : pour nous la Silver Economie regroupe tous les acteurs économiques, politiques et sociaux qui estiment que le vieillissement de la population va avoir un impact sur leur action, sur leurs produits, leurs prestations, leurs services. C'est cette conception, très large, qui nous permettra demain d'accueillir en notre sein des entreprises qui aujourd'hui ne se sentent pas naturellement appartenir à cette Filière.

La Filière Silver Economie est par essence bienveillante et innovante. Bienveillante car tous les acteurs de cette Filière se sont fixés comme objectif final d'améliorer et de faciliter la vie des personnes âgées. Innovante parce que tous les acteurs de cette Filière tentent d'explorer des voies qui n'ont pas forcément emprunter après d'autres.

Je souhaite que ce Contrat de Filière devienne notre feuille de route commune. Chaque acteur sera responsable d'une partie de sa bonne exécution. Chaque acteur doit se sentir une des pièces du formidable puzzle que nous élaborons ensemble. Et dans un puzzle, si une pièce manque, c'est le tableau qui est dénaturé.

Outil fédérateur, ce Contrat doit être aussi un outil de conquête pour montrer à tous ceux qui en doutent encore que l'enjeu démographique constitue un des défis majeurs de nos sociétés contemporaines. Nous sommes là, modestement mais avec ambition, pour réussir ce défi.

Luc BROUSSY

Président de la filière

QU'EST-CE QUE LA SILVER ECONOMIE ?

La Silver économie est un ensemble d'activités économiques, industrielles et sociales qui contribuent à l'adaptation de la société au vieillissement. Elles permettent notamment une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, la préservation de l'autonomie et l'amélioration de l'espérance de vie, à fortiori en bonne santé (sans incapacité).

La Silver économie constitue également une opportunité industrielle et économique pour la France : en concourant à la création d'entreprises et d'emplois, en grande partie non délocalisables, en permettant aux structures et entreprises déjà existantes d'accroître leur chiffre d'affaires, et en consolidant toute une filière économique.

Enfin, la Silver économie permet une avancée significative sur le plan sociétal, en optimisant l'efficacité du système de prise en charge de la perte d'autonomie, en renforçant la prévention, et in fine en consacrant aux âgés une place centrale dans notre société.

La transition démographique, comme les autres transitions (écologique et énergétique, numérique) doit devenir un élément structurant pour les décideurs publics et privés. La filière Silver économie doit être le lieu permettant de prendre des décisions éclairées en tenant compte des opportunités et enjeux.

Il s'agit d'un véritable secteur économique à part entière permettant de penser une société adaptée au vieillissement de sa population.

Néanmoins, dans un monde traversé par un ensemble de transitions, la recherche de solutions ne peut être menée en silo. Isoler son logement permet de faire des économies d'énergie comme de se protéger des températures extrêmes. Anticiper l'apparition de fragilités et la fin de l'utilisation de la voiture individuelle permet le report modal vers des solutions plus durables (transports en commun, covoiturage...). Cette réflexion globale nécessite décloisonnement des politiques publiques et partenariats innovants.

La filière doit également permettre de créer des ponts entre ces différents écosystèmes.

Les secteurs de la Silver économie

Si le champ des possibles de la Silver économie reste encore à explorer, les travaux et initiatives de la filière suivent l'architecture thématique suivants :

- **Le parcours résidentiel** : du logement « historique » adaptable ou non, à l'établissement en passant par l'ensemble des solutions d'habitat alternatives (colocation, béguinage, habitat inclusif, résidences services seniors, résidences autonomie...), la filière porte le développement de l'ensemble des briques du parcours, en fonction des besoins des territoires et de leurs habitants.
- **Les territoires et la mobilité** : l'adaptation de la société au vieillissement nécessite des approches différenciées permettant de s'adapter aux spécificités locales. En lien étroit avec les collectivités, un territoire doit être pensé en fonction de ce vieillissement (accès aux services, lien social...). Les solutions de mobilité doivent également être pensées en fonction des fragilités et dans une logique d'anticipation de l'arrêt de l'utilisation de la voiture individuelle (solutions alternatives).
- **La santé & la prévention** : l'objectif de cette thématique est de garantir un accès à la santé et à la e-santé, de favoriser la pratique d'une activité physique adaptée ou d'une alimentation équilibrée. Cette démarche doit être menée en sensibilisant un maximum d'acteurs représentant des points d'entrée dans un parcours de prévention, dans une logique d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé.
- **L'inclusion sociale** : au sens large, il s'agit de contribuer à l'implication des seniors à travers un engagement salarié, associatif ou encore politique. Il s'agit également de permettre l'accès au tourisme ou à la culture. L'objectif est de lutter contre l'invisibilisation des seniors et de contribuer à la création de dispositifs inclusifs et non stigmatisants.
- **Les aidants** : la transition démographique va générer un nombre important d'aidants. En 2030, un salarié sur trois sera aidant. Si cela pose la question du rôle des employeurs et de la gestion des parcours pour les salariés, cela nécessite des réponses concrètes en termes de formation, d'information, de répit mais également d'adaptation en termes d'aménagement du temps de travail ou de poste.

Enfin, deux thématiques transverses viennent compléter cette architecture :

- **L'enjeu numérique** : considéré comme une opportunité, sans oublier les risques d'exclusion et les solutions qu'elle nécessite.
- **L'avenir et l'attractivité des métiers** : ou comment faire évoluer les métiers du soin et du bien vieillir afin d'améliorer leur attractivité à l'heure de l'augmentation des besoins.

Le public visé

Le public des produits et services de la Silver économie peut être réparti en trois catégories :

- **Les âgés dits « actifs »** : Ces retraités, autonomes et indépendants connaissent un vieillissement habituel ou usuel avec le cas échéant des atteintes de certaines fonctions, liées à l'âge, considérées comme physiologiques.
- **Les âgés dits « fragiles »** : Ces personnes présentent des limitations fonctionnelles et une baisse des capacités d'adaptation ou d'anticipation, sous l'action conjuguée du vieillissement physiologique, de maladies chroniques et du contexte de vie. La fragilité doit être comprise comme une situation dynamique ou même un état instable, qui peut évoluer vers une rupture d'équilibre, des complications et une perte d'autonomie, mais peut aussi être stabilisée par des interventions appropriées.
- **Les âgés dits « dépendants ou en perte d'autonomie »** : Ces âgés ont besoin d'être aidés pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou requièrent une surveillance régulière. Ils peuvent vivre à domicile ou en Ehpad. Ils ne représentent que 8 % du nombre d'âgés en France.
- Enfin, cette partie serait incomplète sans l'évocation des **aidants** dont le nombre ne cesse de croître. On compte près de quatre millions d'aidants dont près d'un quart (23,5%) ont entre 60 et 65 ans. Soutien moral, aide à la vie quotidienne ou encore soutien financier, les aidants constituent un maillon indispensable de l'accompagnement des seniors, impliquant formation, information et répit (de courte, moyenne ou longue durée). Les aidants sont de plus la cible des acteurs (publics, privés, associatifs), dans une démarche de « B to C to C ». Enfin, en 2030, selon l'Ocirp, un salarié sur trois sera aidant, ce qui interroge sur la gestion des parcours et le rôle des employeurs.

Au-delà des projections démographiques pour 2040 ou 2050, la décennie que nous traversons, 2020-2030, verra l'explosion des 75-84 ans, passant de 4 à 6 millions, soit une augmentation de 50%. Cette augmentation sans précédent doit trouver des réponses dans une nouvelle vision globale de la société, adaptée au vieillissement.

L'analyse stratégique de la filière

La filière Silver économie dispose, comme les autres secteurs économiques, d'atouts et de faiblesses générant un certain nombre d'opportunités et de menaces qu'il est nécessaire de recenser afin d'améliorer sa structuration.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence dans la filière de PME innovantes et de grands groupes d'envergure internationale ▪ Capacité d'innovation et compétences dans des domaines transverses (numérique, habitat, mobilité, santé & e-santé, alimentation, acc. médico-social, accueil des publics...) ▪ Bonne représentativité des acteurs sur le territoire français ▪ Engagement de grands acteurs publics (La Poste, Caisse des Dépôts...) permettant de structurer la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taille et dispersion des marchés, principalement locaux face à un enjeu global ▪ Démarche de structuration inachevée freinant la coopération des acteurs ▪ Manque de visibilité de l'offre et des acteurs de la filière, en particulier d'une offre intégrée ▪ Multiplicité des acteurs (publics/privés, nationaux/locaux, lucratifs/non lucratifs...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Génération de seniors de plus en plus connectée et proportion d'aidants en augmentation (sensibilisés à leur situation plus tard) ▪ Taille du marché en France et à l'international ▪ De nombreux marchés porteurs (bien-être, communication, finances, transports, loisirs, prévention de la perte d'autonomie, acc. médico-social, juridique ou patrimonial...) ▪ Une volonté politique (nationale et régionale) forte de soutien à la filière ▪ Multiplication des initiatives locales et territoriales autour de la Silver économie (création de clusters, expérimentations, salons, forums...) et présence d'acteurs reconnus disposant d'une expertise concernant les marchés et l'accompagnement des porteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Image négative du vieillissement en France ▪ Difficultés d'accès au marché grand public pour les entreprises, liée à une image négative du public senior et du vieillissement ▪ Faible solvabilité d'une partie des âgés ▪ Limites d'intervention des acteurs publics et complexité des circuits de financement de la dépendance ▪ Enjeux de prévention et de santé peu développés en France ▪ Absence de continuité politique et d'approche interministérielle ▪ Grande fragilité du secteur de l'aide à domicile, pénurie de personnel et précarité des salariés ▪ Augmentation significative du nombre d'aidants qui devront être accompagnés

Le Contrat de filière Silver économie

Le fruit d'un travail collectif

A l'occasion des 10 ans de la filière, Luc Broussy, son président, a décidé de lancer un véritable « Acte II » de la filière. Dans ce cadre, des travaux ont été initiés afin de doter notre écosystème d'une nouvelle feuille de route, sur une durée plus courte : 2024-2027.

Il est à noter une différence notable entre ce Contrat de filière et celui de 2013 : il ne sera plus signé entre l'Etat et les acteurs mais entre les acteurs eux-mêmes. Véritable « filière de solutions », nous souhaitons innover et proposer des réponses concrètes à la transition démographique, indépendamment d'un contexte politique et législatif pouvant évoluer. Bien évidemment, ces travaux seront menés aux côtés des pouvoirs publics, notamment à travers les conventions de partenariat entre certaines administrations centrales et l'animateur de la filière, France Silver Eco.

Un semestre de travail

Dès janvier 2024, la filière s'est mise au travail à travers six problématiques converties en groupes de travail :

1. Comment soutenir et accompagner l'innovation dans la Silver économie et comment mieux structurer économiquement notre filière ?
2. Comment accompagner le développement de notre filière à l'export ?
3. Comment atteindre l'usager et comment impliquer les acteurs « grand public » au sein de notre écosystème ?
4. Comment poursuivre la structuration territoriale de la filière et améliorer la coordination des acteurs ?
5. Comment permettre à toutes les briques du parcours résidentiel de prendre le virage des nouvelles technologies ?
6. Comment adapter concrètement la société au vieillissement ?

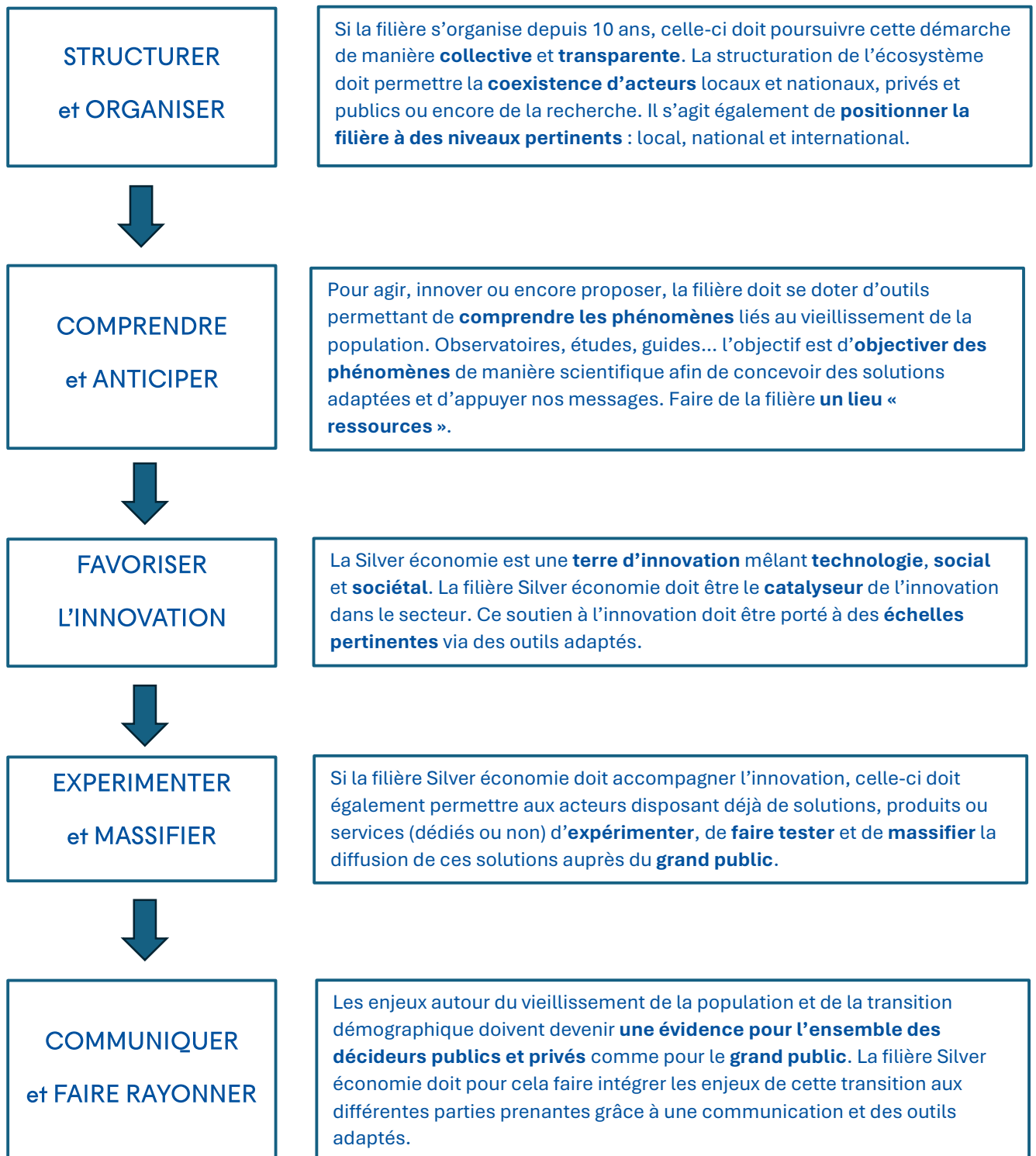
De ces différents groupes de travail ont émergé un certain nombre d'objectifs, parfois redondants, que nous avons organisé au sein d'axes de travail afin de leur donner une cohérence d'ensemble.

Ce résultat a ensuite été débattu et amélioré au sein du Conseil exécutif de la filière puis présenté officiellement lors Conseil national de la Silver économie (CNSE) du 25 novembre 2024, en Présence de M. Paul Christophe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes.

Portés par des acteurs de la filière et coordonnés par son animateur, France Silver Eco, ces différents objectifs feront l'objet de groupes de travail dédiés.

L'architecture du Contrat de filière

Les différents objectifs ont été réorganisés sous la forme d'axes de travail afin de définir la feuille de route de la filière :



Les cinq axes du Contrat de filière Silver économie

Axe 1 : STRUCTURER et ORGANISER

Si la filière s'organise depuis 10 ans, celle-ci doit poursuivre cette démarche de manière collective et transparente. La structuration de l'écosystème doit permettre la coexistence d'acteurs locaux et nationaux, privés et publics ou encore de la recherche. Il s'agit également de positionner la filière à des niveaux pertinents : local, national et international.

<p>Objectif 1.1 Doter la filière d'outils de gouvernance nationale</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunir la filière lors de Conseils nationaux de la Silver économie (CNSE) bimestriels ▪ Réunir un Conseil exécutif de la filière chaque trimestre ▪ Structurer les travaux de la filière, définis à travers le Contrat de filière, à travers différents groupes de travail 	<p>Pilote France Silver Eco (animateur)</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 1.2 Structurer la filière à l'échelle territoriale</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation des écosystèmes régionaux du bien-vieillir ▪ Cartographie dynamique (suite Tour de France) ▪ Constitution d'une base de ressources pour les territoires) ▪ Organisation d'événements de la filière en régions 	<p>Pilote FSE Conseils Régionaux Gérontopôles Clusters Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 1.3 Continuer à structurer et à renforcer l'action des gérontopôles trois ans après la rédaction du cahier des charges (mars 2021)</p>	<p>Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder trois ans après sa publication à une première évaluation de l'action des gérontopôles au regard des objectifs assignés par le Cahier des charges de 2021 	<p>Pilote</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 1.4 Positionner la filière et France Silver Eco à l'échelle européenne et internationale</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fédérer les homologues de France Silver Eco à l'échelle européenne 	<p>Pilote KDA Silver Valley (déclinaison clusters)</p>	<p>Calendrier</p>

	<ul style="list-style-type: none">▪ Impliquer la filière dans les travaux au niveau européen et international▪ Développer une offre support afin de répondre à des sollicitations étrangères▪ Mettre en place des échanges avec des ambassades		
--	--	--	--

Objectif 1.1 : *Doter la filière d'outils de gouvernance nationale*

Enjeux et contexte de l'action

La filière, créée en 2013, est animée par France Silver Eco depuis 2018. Depuis cette date, notre écosystème se rassemble tous les deux mois, sans discontinuer, lors de Conseils nationaux de la Silver économie (CNSE). Ces séquences constituent des lieux d'échange très importants pour notre filière, permettant de mettre en avant les initiatives, de créer du lien, de partager les actualités et enjeux (événements, projets, actualité législative...) mais également de donner la parole à des experts, parfois hors du champ traditionnel de la filière, permettant d'explorer de nouvelles thématiques.

Au-delà de cette capacité à être le « lieu commun » pour les acteurs du « bien vieillir », la filière doit se doter d'un outil de gouvernance permettant de définir de manière collective et transparente sa feuille de route et son fonctionnement, sur la base du Contrat de filière. C'est l'objectif de la constitution d'un Conseil exécutif dont la composition doit refléter la diversité thématique et territoriale de la filière.

Enfin, les travaux thématiques doivent trouver pour « feuille de route » le Contrat de filière. Les acteurs désignés en tant que pilotes des objectifs et sous-objectifs à atteindre devront constituer des groupes de travail thématiques rassemblant les acteurs souhaitant d'impliquer.

Descriptif de l'action

- ➔ Réunir la filière lors de Conseils nationaux de la Silver économie (CNSE) bimestriels
- ➔ Réunir un Conseil exécutif de la filière chaque trimestre
- ➔ Structurer les travaux de la filière, définis à travers le Contrat de filière, à travers différents groupes de travail

Pilotes

France Silver Eco (animateur)

Calendrier

Tout au long de la période (2024-2027)

Objectif 1.2 : *Structurer la filière à l'échelle territoriale*

Enjeux et contexte de l'action

Sur la base d'un objectif intégré à la convention de partenariat fixé entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et France Silver Eco, un Tour de France des « Silver régions » a été mené entre 2020 et 2023. A l'heure où ces lignes sont écrites, si ce Tour de France n'a pas encore fait étape dans toutes les régions, des écosystèmes sont aujourd'hui constitués (ou en voie de l'être) sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Cette séquence nous a permis d'établir une « photographie » de ces écosystèmes, de définir les dynamiques et acteurs impliqués ou encore les thématiques privilégiées. Néanmoins, cette séquence n'était qu'un préambule à la structuration et à l'animation d'écosystèmes régionaux du « bien vieillir », soit autant de « déclinaisons régionales » de la filière.

La Silver économie étant un environnement en dynamique, cette cartographie doit le devenir également, offrant un recensement précis et détaillé de la composition des écosystèmes régionaux, à destination d'acteurs souhaitant s'impliquer. La filière doit également se doter d'un ensemble de ressources nationales à même de répondre aux besoins des territoires, préalablement définis.

Enfin, cette structuration nécessite un « chef d'orchestre » national disposant de déclinaisons dans l'intégralité des territoires afin d'assurer animation, développement ou partage de compétences et d'expériences. La filière devra assurer, via ses propres moyens de communication, une visibilité à ces initiatives.

Descriptif de l'action

- ➔ Animation des écosystèmes régionaux du bien-vieillir
- ➔ Cartographie dynamique (suite Tour de France)
- ➔ Constitution d'une base de ressources pour les territoires)
- ➔ Organisation d'événements de la filière en régions

Pilotes

- FSE
- Conseils Régionaux
- Gérontopôles
- Clusters locaux
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)

Calendrier

A définir

Objectif 1.3 : *Faire le point sur la structuration du réseau des gérontopôles et sur leurs actions, trois ans après la rédaction du cahier des charges (mars 2021)*

Enjeux et contexte de l'action

Le Tour de France des Silver régions a été l'occasion de mettre en lumière des acteurs territoriaux pleinement impliqués dans l'enjeu du « bien vieillir » : les gérontopôles, en permettant notamment leur développement, déploiement et structuration en union (Union des gérontopôles, UGF). Néanmoins, faute de définition claire de ce qu'est un gérontopôle, il reste difficile d'en définir les fonctions, compétences et champs d'action. Afin de répondre à ce point, en mars 2022, à la demande de Mme Brigitte BOURGUIGNON, à l'époque Ministre déléguée en charge de l'autonomie, France Silver Eco et le Pr Gilles BERRUT rédigeaient un cahier des charges des gérontopôles. Ce document avait pour objet de définir un socle commun d'action (formation, recherche, développement économique et communication) tout en rappelant leurs spécificités, au service de leur complémentarité.

Trois ans après la rédaction de ce cahier des charges, la filière souhaite évaluer sa mise en œuvre en associant pleinement les structures concernées et leur gouvernance. Cette harmonisation doit leur permettre de garantir une offre sur l'ensemble du territoire et de porter par exemple, des politiques publiques accessibles à tous.

Descriptif de l'action

- ➔ Confier une mission relative au statut des gérontopôles et à leur champ d'action, trois ans après la rédaction du cahier des charges et en assurer le suivi

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 1.4 : *Positionner la filière et France Silver Eco à l'échelle européenne et internationale*

Enjeux et contexte de l'action

Après le niveau territorial et national, la filière doit se positionner à un troisième niveau pertinent : l'échelon européen et international. Il s'agit de développer une stratégie d'influence, aux côtés d'organisations homologues à France Silver Eco et au sein d'organisations internationales.

L'objectif de cette démarche doit permettre de porter des positions au niveau européen permettant notamment le financement de l'innovation au service du « bien-vieillir ». Il s'agit également de travailler, aux côtés d'autres organisations, à un partage de connaissances et d'expérience.

L'approche transverse de la filière Silver économie française est une spécificité qui doit être cultivée et diffusée au-delà de nos frontières nationales.

Descriptif de l'action

- ➔ Fédérer les homologues de France Silver Eco à l'échelle européenne
- ➔ Impliquer la filière dans les travaux au niveau européen et international
- ➔ Développer une offre support afin de répondre à des sollicitations étrangères
- ➔ Mettre en place des échanges avec des ambassades

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Axe 2 : COMPRENDRE et ANTICIPER

Pour agir, innover ou encore proposer, la filière doit se doter d'outils permettant de comprendre les phénomènes liés au vieillissement de la population. Observatoires, études, guides... l'objectif est d'objectiver des phénomènes de manière scientifique afin de concevoir des solutions adaptées et d'appuyer nos messages. Faire de la filière un lieu « ressources ».

<p>Objectif 2.1 Définir de manière scientifique l'expression des besoins des seniors et réfléchir à la manière de s'adresser à ce public hétérogène</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir de manière scientifique l'expression des besoins des publics seniors, dans leur diversité ▪ Mener une étude sociologique autour des discours à porter auprès des seniors (marketing, politique de santé/prévention...) 	<p>Pilote</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 2.2 Anticiper les conséquences territoriales de la transition démographique</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les dynamiques du vieillissement de la population sur le territoire national afin de permettre aux élus d'anticiper et de répondre à l'enjeu ▪ Commander un rapport sur les perspectives du tourisme des seniors en France, sur le modèle du rapport Bouillon de 2016 	<p>Pilote ANCT Associations d'élus RFVAA</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 2.3 Anticiper les conséquences économiques et en termes d'innovation</p>	<p>Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérenniser le Livre blanc de la Silver économie et la cartographie (version dynamique) ▪ Lancer une étude permettant la modélisation de la filière d'ici 2030 (poids économique, emplois, formation...) afin de favoriser la lisibilité et l'attractivité de notre écosystème ▪ Mener une étude d'impact économique permettant de 	<p>Pilote Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)</p>	<p>Calendrier</p>

	quantifier les coûts et bénéfiques d'une politique de santé tournée vers la prévention (pour l'ensemble des parties prenantes)		
Objectif 2.4 Contribuer à l'amélioration du taux d'emploi des salariés seniors et de la gestion de leurs parcours dans l'emploi	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer un baromètre « seniors et entreprises » sur le thème de l'emploi des seniors ▪ Réaliser un guide des bonnes pratiques dans le champ de l'emploi des seniors et de la gestion des parcours dans l'emploi 	Pilote Macif (Aema) Fondation Jean Jaurès	Calendrier
Objectif 2.5 Structurer l'écosystème public-privé de la filière en accompagnant le lancement des Etats généraux de la nutrition spécialisée intégrant l'enjeu du vieillissement	Action <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir auprès de la sphère institutionnelle nationale et territoriale le lancement d'Etats généraux de la nutrition spécialisée intégrant l'enjeu du vieillissement ▪ Organiser un ou plusieurs ateliers des Etats généraux de la nutrition spécialisée réunissant plusieurs acteurs publics et privés de l'écosystème sur les thèmes prioritaires du contrat de la filière France Silver économie (aidants, inclusion sociale, numérique, accessibilité...) ▪ Actions de communication autour de ces Etats généraux de la nutrition spécialisée 	Pilote Danone	
Objectif 2.6 Contribuer à l'amélioration des connaissances sur la santé des femmes seniors	Action <ul style="list-style-type: none"> ▪ Publication d'un livre blanc sur la santé des femmes seniors incluant des recommandations en termes de politiques publiques ▪ Réalisation d'une étude scientifique sur la santé des femmes seniors 	Pilote Danone Fondation Danone	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un prix de recherche Institut Danone en partenariat avec la fondation pour la recherche médicale sur la santé des femmes et l'alimentation 		
<p>Objectif 2.7 Contribuer à rassembler l'ensemble des données relatives au vieillissement (gériatrie & gérontologie, recherche, prévention, territoires...)</p>	<p>Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la création du consortium « Vieillissement, vieillesse et santé » 	<p>Pilotes CNEG CNP gériatrie ILVV IHU HealthAge SFGG UGF</p>	

Objectif 2.1 : *Définir de manière scientifique l'expression des besoins des seniors et réfléchir à la manière de s'adresser à ce public hétérogène*

Enjeux et contexte de l'action

Depuis sa création et dans le cadre de ses travaux, reproche a pu être fait à la filière de parler des seniors sans les personnes concernées. Si certains réseaux ou associations représentatives ont été associés, la filière doit être en mesure de disposer d'une expression des besoins des seniors, de manière objectivée.

Cette expression de besoins doit permettre, à terme, à ses membres, de proposer une offre de produits, services ou encore prestations, adaptés à ces besoins. Afin d'être robuste, la méthode doit être scientifique. Elle doit également associer les seniors dans leur diversité (âge, fragilités, lieu de vie...).

Au-delà, la filière doit permettre à ses membres d'améliorer le discours auprès des seniors, afin notamment de ne pas stigmatiser et de prendre le nécessaire virage de la prévention et de l'anticipation. Il s'agit également, à travers les résultats de cette étude, d'intégrer la notion d'âgisme et d'accès à la citoyenneté et d'accès aux droits.

Descriptif de l'action

- ➔ Définir de manière scientifique l'expression des besoins des publics seniors, dans leur diversité
- ➔ Mener une étude sociologique autour des discours à porter auprès des seniors (marketing, politique de santé/prévention...)

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 2.2 : Anticiper les conséquences territoriales de la transition démographique

Enjeux et contexte de l'action

Les dynamiques de vieillissement vont être différentes en fonction des territoires. C'est pour cela que les élus doivent être accompagnés et sensibilisés au vieillissement des habitants de leurs territoires, de manière à, par exemple, prioriser la mise en place de solutions, établissements ou services adressés aux publics seniors.

Si l'attractivité des territoires aura une influence sur les dynamiques de vieillissement des territoires, l'enjeu du tourisme sera également à prendre en compte. Au-delà des infrastructures de loisirs, les publics seniors seront à la recherche d'un accès à des services de santé par exemple. Autant de points à anticiper.

Descriptif de l'action

- ➔ Analyser les dynamiques du vieillissement de la population sur le territoire national afin de permettre aux élus d'anticiper et de répondre à l'enjeu
- ➔ Commander un rapport sur les perspectives du tourisme des seniors en France, sur le modèle du rapport Bouillon de 2016

Pilotes

- ANCT
- Associations d'élus
- RFVAA

Calendrier

A définir

Objectif 2.3 : *Anticiper les conséquences économiques et en termes d'innovation*

Enjeux et contexte de l'action

Les enjeux économiques de la transition démographique doivent être pris en compte. Il s'agit tout d'abord de projeter la filière dans l'avenir en matière de poids économique, de nombre d'emploi ou encore de besoin en formation. Ces données sont importantes, notamment pour une structure réfléchi à s'investir ou non dans notre secteur. Il s'agit également de disposer de chiffres précis et détaillés lorsque nous nous adressons aux pouvoirs publics (Etat comme collectivités territoriales).

Historiquement, la filière s'est donnée pour mission de faire évoluer le modèle français de prise en compte du vieillissement, d'un format curatif et médico-social, vers un modèle préventif et global. Si les conséquences en termes d'espérance de vie en bonne santé commencent à être objectivées, nous devons y apporter un regard économique, en démontrant l'approche vertueuse, soit autant d'arguments pour l'Etat comme pour les acteurs mis à contribution afin de prendre ce virage préventif.

La filière Silver économie est une filière d'innovation, technologique et sociale. Elle doit être le lieu qui permet aux acteurs innovants de trouver accompagnement, financements, partenaires ou encore prescripteurs au service d'une pérennité de leur activité, sur la base d'un modèle économique robuste. La filière contribuera à éclairer les acteurs grâce à un livre blanc annuel, détaillant les tendances du marché.

Descriptif de l'action

- ➔ Pérenniser le Livre blanc de la Silver économie et la cartographie (version dynamique)
- ➔ Lancer une étude permettant la modélisation de la filière d'ici 2030 (poids économique, emplois, formation...) afin de favoriser la lisibilité et l'attractivité de notre écosystème
- ➔ Mener une étude d'impact économique permettant de quantifier les coûts et bénéfices d'une politique de santé tournée vers la prévention (pour l'ensemble des parties prenantes)

Pilotes

- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)

Calendrier

A définir

Objectif 2.4 : *Contribuer à l'amélioration du taux d'emploi des salariés seniors et de la gestion de leurs parcours dans l'emploi*

Enjeux et contexte de l'action

L'évolution de l'espérance de vie a progressivement amené les Gouvernements français et européens à allonger la durée du travail et donc de reporter l'âge légal de départ à la retraite.

Néanmoins, reporter l'âge de départ à la retraite ne signifie pas travailler plus longtemps pour tous les salariés seniors. En effet, l'Insee observe un taux d'emploi chez les 50-64 ans de seulement 66,9% alors qu'il atteint 82,6% chez les 25-49 ans. Dans ce contexte, recruter ou conserver des salariés seniors dans ses effectifs ne suffit pas. Ce vieillissement de la population doit s'accompagner d'une gestion des parcours, d'une meilleure transmission des compétences et d'une prise en compte de fragilités pouvant apparaître, mais également et surtout d'une évolution du regard porté sur les salariés seniors, de la part des recruteurs, des dirigeants comme des autres collaborateurs.

La transition démographique a d'autres conséquences sur le marché du travail. En 2040, une personne sur quatre aura 65 ans ou plus. Plus près de nous, dans la décennie que nous traversons (2020-2030), les « 75-84 ans » vont passer de 4 à 6 millions, soit une augmentation de 50% (soit autant de 85 ans et plus sur la décennie suivante). Ce phénomène va mécaniquement amener un certain nombre de salariés à devenir aidants avec des conséquences sur la vie personnelle mais également professionnelle (télétravail, rythme aménagé...). Selon l'AGIRC-ARRCO, d'ici 2030 en France, un salarié sur trois sera aussi un aidant.

Nous proposons la mise en place d'un outil de suivi permettant de monitorer les attentes des différentes parties prenantes (salariés seniors, employeurs, managers, RH). A partir des résultats et aux côtés d'employeurs, nous proposons de valoriser un certain nombre de bonnes pratiques et la manière de les mettre en place.

Descriptif de l'action

- ➔ Lancer un baromètre « seniors et entreprises » sur le thème de l'emploi des seniors
- ➔ Réaliser un guide des bonnes pratiques dans le champ de l'emploi des seniors et de la gestion des parcours dans l'emploi

Pilotes

- Macif (Aema)
- Fondation Jean Jaurès

Calendrier

A définir

Objectif 2.5 : **Structurer l'écosystème public-privé de la filière en accompagnant le lancement des États généraux de la nutrition spécialisée intégrant l'enjeu du vieillissement**

Enjeux et contexte de l'action

Dans un contexte où le vieillissement de la population devient un enjeu majeur de santé publique, il est essentiel de structurer un écosystème efficace et collaboratif entre les secteurs public et privé. Le lancement des États Généraux de la Nutrition spécialisée représente une opportunité unique pour répondre aux défis posés par cette évolution démographique.

L'objectif principal est de créer une synergie entre les différents acteurs de la filière, incluant les institutions publiques, les entreprises privées, les chercheurs et les professionnels de santé. Cette collaboration vise à développer des solutions innovantes et adaptées aux besoins nutritionnels spécifiques des personnes âgées, tout en assurant une prise en charge globale et personnalisée.

Les enjeux sont multiples :

1. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées : En développant des produits et services nutritionnels adaptés, nous pouvons contribuer à maintenir leur autonomie et leur bien-être.
2. Favoriser l'innovation : La collaboration entre les secteurs public et privé permettra de stimuler la recherche et le développement de nouvelles solutions nutritionnelles.
3. Renforcer la prévention : En intégrant des stratégies de prévention dans les politiques de nutrition, nous pouvons différer les risques liés au vieillissement voire en réduire l'impact.
4. Assurer une prise en charge équitable : Il est crucial de garantir que toutes les personnes âgées, indépendamment de leur situation socio-économique, aient accès à des solutions nutritionnelles de qualité.

En accompagnant le lancement des États Généraux de la Nutrition spécialisée, la filière France Silver économie vise à structurer un écosystème résilient et innovant, capable de répondre aux défis du vieillissement et d'améliorer la qualité de vie de nos aînés.

Descriptif de l'action

- ➔ Soutenir auprès de la sphère institutionnelle nationale et territoriale le lancement d'Etats généraux de la nutrition spécialisée intégrant l'enjeu du vieillissement
- ➔ Organiser un ou plusieurs ateliers des Etats généraux de la nutrition spécialisée réunissant plusieurs acteurs publics et privés de l'écosystème sur les thèmes prioritaires du contrat de la filière France Silver économie (aidants, inclusion sociale, numérique, accessibilité...)
- ➔ Actions de communication autour de ces Etats généraux de la nutrition spécialisée

Pilotes

- Danone

Calendrier

A définir

Objectif 2.6 : *Contribuer à l'amélioration des connaissances sur la santé des femmes seniors*

Enjeux et contexte de l'action

La santé de la femme requiert une attention particulière tout au long de sa vie. De la puberté à la ménopause, en passant par les menstruations et les grossesses, les femmes traversent des phases hormonales spécifiques, qui influencent leur santé de manière significative.

Chaque étape de la vie d'une femme nécessite une approche de soins personnalisée pour répondre à ses besoins particuliers. Cependant, passée la quarantaine, la prise en charge et le suivi de la santé de la femme évoluent. Chaque année, ce sont 500 000 femmes qui « entrent en ménopause » et tombent dans une sorte d'invisibilité. Au total, ce sont 14 millions de femmes concernées en France, dont la moitié sont des femmes actives. Mais que connaît-on des besoins spécifiques de la femme à partir de la quarantaine, en particulier en lien avec la nutrition ?

Dans un contexte où le vieillissement de la population est une réalité croissante, il est crucial de porter une attention particulière à la santé des femmes à partir de la mi-vie. Les femmes, en raison de leur espérance de vie plus longue, représentent une proportion significative de la population âgée. Une femme passe en moyenne 28 ans en ménopause. Cependant, les spécificités de leur santé restent souvent sous-étudiées et insuffisamment comprises en particulier le rôle de la nutrition et de l'alimentation, ce qui ne va pas dans le sens de la mise à disposition de recommandations spécifiques pour les accompagner vers le bien vieillir.

L'amélioration des connaissances sur la santé des femmes seniors vise à combler ces lacunes et à répondre aux besoins spécifiques de cette population. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux de santé qui les concernent, afin de développer des stratégies de prévention, de diagnostic et de traitement adaptées.

Les enjeux sont multiples :

- Réduire les inégalités de santé : En améliorant les connaissances sur la santé des femmes seniors, nous pouvons identifier et réduire les disparités en matière de soins et de prise en charge.
- Promouvoir la recherche : Encourager des études spécifiques sur la santé des femmes âgées permettra de mieux comprendre les pathologies qui les affectent et de développer des traitements ciblés.
- Améliorer la qualité de vie : En adaptant les interventions de santé publique aux besoins des femmes seniors, nous pouvons contribuer à leur bien-être et à leur autonomie.
- Sensibiliser et informer : Il est essentiel de sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux spécifiques de la santé des femmes, en particulier à partir de la mi-vie, afin de favoriser une prise en charge plus équitable et efficace, favorisant la prévention.
- En contribuant à l'amélioration des connaissances sur la santé des femmes seniors, la filière Silver économie vise à promouvoir une approche de santé publique inclusive et adaptée, capable de répondre aux défis du vieillissement et d'améliorer la qualité de vie de cette population.

Descriptif de l'action

- ➔ Publication d'un livre blanc sur la santé des femmes seniors incluant des recommandations en termes de politiques publiques
- ➔ Réalisation d'une étude scientifique sur la santé des femmes seniors
- ➔ Création d'un prix de recherche Institut Danone en partenariat avec la fondation pour la recherche médicale sur la santé des femmes et l'alimentation

Pilotes

- Danone
- Institut Danone

Calendrier

A définir

Objectif 2.7 : **Contribuer à rassembler l'ensemble des données relatives au vieillissement (gériatrie & gérontologie, recherche, prévention, territoires...)**

Enjeux et contexte de l'action

A définir

Descriptif de l'action

➔ Contribuer à la création du consortium « Vieillissement, vieilleses et santé »

Pilotes

- CNEG
- CNP gériatrie
- ILVV
- IHU HealthAge
- SFGG
- UGF

Calendrier

A définir

Axe 3 : FAVORISER L'INNOVATION

La Silver économie est une terre d'innovation mêlant technologie, social et sociétal. La filière Silver économie doit être le catalyseur de l'innovation dans le secteur. Ce soutien à l'innovation doit être porté à des échelles pertinentes via des outils adaptés.

<p>Objectif 3.1 Intégrer la transition démographique et ses enjeux aux contenus pédagogiques (écoles d'ingénieur, de commerce, d'urbanisme...)</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer une démarche partenariale auprès d'écoles (ingénieur, commerce, urbanisme...) ▪ Créer des contenus pédagogiques permettant d'intégrer l'enjeu de la transition démographique ▪ Mettre en avant les initiatives existantes 	<p>Pilote</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 3.2 Identifier & fluidifier l'accès aux investissements pour les acteurs innovants</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cartographier l'ensemble des fonds ou appels à projet (dédiés ou non) permettant le soutien à l'innovation en distinguant les niveaux de maturité des structures visées ▪ Recenser les initiatives et programmes d'accompagnement ▪ Faire de la filière un lieu de rencontre entre les acteurs innovants et investisseurs, partenaires ou encore prescripteurs potentiels (événements dédiés) 	<p>Pilote Silver Valley</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 3.3 Identifier les sources de financements possibles pour les particuliers et contribuer à la création de dispositif permettant la solvabilisation des solutions</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cartographier les dispositifs d'aides sociales et/ou publiques ▪ Cartographier les solutions de mobilisation du patrimoine ▪ Contribuer à la création de nouveaux dispositifs permettant la solvabilisation de solutions au service de la perte 	<p>Pilote Acteurs secteur banque et assurance</p>	<p>Calendrier</p>

	d'autonomie (liquéfaction du patrimoine, épargne, micro-crédit, produits assuranciers...)		
Objectif 3.4 Doter la filière d'un « centre de preuves » permettant de qualifier les solutions technologiques du secteur (usage, innovation, modèle économique...)	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cartographier les différents types de preuves à prendre en compte avec acteurs disposant d'une expérience (scientifique, usage, modèle économique...) ▪ Créer un véritable « centre de preuves » rassemblant l'ensemble des ressources, permettant de qualifier les innovations 	Pilote	Calendrier
Objectif 3.5 Doter la filière Silver économie d'un véritable prix de l'innovation et l'élargir au champ du « vieillir en santé »	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer une consultation auprès des différents porteurs de prix et/ou distinction ▪ Travailler à une démarche d'harmonisation afin de doter la filière d'un ou de plusieurs outils permettant de distinguer les acteurs innovants 	Pilote Silver Valley Future4Care	Calendrier
Objectif 3.6 Eclairer la filière et ses acteurs sur les potentialités de l'intelligence artificielle (IA)	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un état des lieux des usages de l'IA en fonction de leur usage, des acteurs et des secteurs d'activités ▪ Confier une mission prospective sur les perspectives de l'IA dans le secteur de la Silver économie 	Pilote Silver Valley Future4Care	Calendrier

Objectif 3.1 : *Intégrer la transition démographique et ses enjeux aux contenus pédagogiques (écoles d'ingénieur, de commerce, d'urbanisme...)*

Enjeux et contexte de l'action

Favoriser l'innovation dans le secteur de la Silver économie passe tout d'abord par l'intégration de cet enjeu dans les cursus pédagogiques. La transition démographique doit faire partie, à l'image des autres transitions (écologiques et énergétiques, numériques) des enjeux appréhendés par un(e) élève diplômé(e) de manière globale et transverse (risques, opportunités, projections, évolutions sociétale...).

Au sein de la filière, nous disposons de tous les ingrédients permettant de proposer des contenus pédagogiques riches et adaptés. Etudes, données de marché et intervenants parmi les membres permettant d'apporter un regard de terrain, quel que soit le domaine d'activité.

Descriptif de l'action

- ➔ Lancer une démarche partenariale auprès d'écoles (ingénieur, commerce, urbanisme...)
- ➔ Créer des contenus pédagogiques permettant d'intégrer l'enjeu de la transition démographique
- ➔ Mettre en avant les initiatives existantes

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 3.2 : *Identifier & fluidifier l'accès aux investissements pour les acteurs innovants*

Enjeux et contexte de l'action

Innover nécessite des investissements. Dans un secteur transverse comme la Silver économie, il est important que la filière éclaire les acteurs innovants concernant les différents véhicules financiers, dédiés ou non au secteur, et la cible de ces dispositifs (amorçage, passage à l'échelle...). Si des acteurs ont démarré des travaux de recensement, la filière doit se doter d'un véritable annuaire des solutions de soutien et d'accompagnement financiers.

La filière doit également cultiver sa fonction de « lieu commun » permettant de mettre en relation les acteurs innovants avec des partenaires stratégiques (investisseurs, prescripteurs...).

Descriptif de l'action

- ➔ Cartographier l'ensemble des fonds ou appels à projet (dédiés ou non) permettant le soutien à l'innovation en distinguant les niveaux de maturité des structures visées
- ➔ Recenser les initiatives et programmes d'accompagnement
- ➔ Faire de la filière un lieu de rencontre entre les acteurs innovants et investisseurs, partenaires ou encore prescripteurs potentiels (événements dédiés)

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 3.3 : *Identifier les sources de financements possibles pour les particuliers et contribuer à la création de dispositif permettant la solvabilisation des solutions*

Enjeux et contexte de l'action

La recherche de modèles économiques pour les acteurs de la Silver économie doit demeurer un objectif central pour la filière. Si le modèle social français permet une contribution significative de la puissance publique au modèle économique d'un grand nombre d'acteurs, la réflexion doit se poursuivre autour de la solvabilisation des produits et services proposés par les acteurs, à travers des dispositifs innovants, dans une démarche BtoC. C'est l'ensemble de cette chaîne de solutions qui doit être envisagée par la filière en mobilisant des acteurs nouveaux, qui auraient un intérêt économique à s'impliquer, notamment dans une logique de prévention (banques, assurances, mutuelles...).

Descriptif de l'action

- ➔ Cartographier les dispositifs d'aides sociales et/ou publiques
- ➔ Cartographier les solutions de mobilisation du patrimoine
- ➔ Contribuer à la création de nouveaux dispositifs permettant la solvabilisation de solutions au service de la perte d'autonomie (liquéfaction du patrimoine, épargne, micro-crédit, produits assuranciers...)

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 3.4 : *Doter la filière d'un « centre de preuves » permettant de qualifier les solutions technologiques du secteur (usage, innovation, modèle économique...)*

Enjeux et contexte de l'action

La Silver économie est un environnement innovant, au sein duquel des acteurs émergent chaque jour. Néanmoins, entre redondance sur des marchés parfois saturés, absence de pérennité économique ou non adéquation avec les besoins des publics seniors, un grand nombre d'acteurs (investisseurs, acteurs mutualistes, collectivités...) ne savent plus comment appréhender cette innovation et comment différencier les degrés de maturité des innovations.

Nous devons donc, en nous appuyant sur l'expériences d'acteurs de la filière (clusters, living labs, gérontopôles...) définir les différentes « preuves » à prendre en considération et structurer un outil permettant de qualifier l'innovation sur la base de critères pertinents et objectifs.

Descriptif de l'action

- ➔ Cartographier les différents types de preuves à prendre en compte avec acteurs disposant d'une expérience (scientifique, usage, modèle économique...)
- ➔ Créer un véritable « centre de preuves » rassemblant l'ensemble des ressources, permettant de qualifier les innovations

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 3.5 : *Doter la filière Silver économie d'un véritable prix de l'innovation et l'élargir au champ du « vieillir en santé »*

Enjeux et contexte de l'action

La filière compte aujourd'hui un grand nombre de prix et de distinctions, dont les contours, les thématiques ou la notoriété varient. Cette diversité nuit à la cohérence d'ensemble et contribue parfois à un effet déceptif pour les lauréats pour lesquels les retombées ne sont pas à la hauteur de leurs attentes.

A partir de l'expérience des différents porteurs de projets existants, il s'agit de doter la filière d'un prix de référence qui garantisse visibilité, notoriété et accès à des investissements pour les lauréats.

Une attention particulière sera apportée à l'enjeu des innovations numérique permettant la prévention et le « vieillir en santé ».

Descriptif de l'action

- ➔ Lancer une consultation auprès des différents porteurs de prix et/ou distinction
- ➔ Travailler à une démarche d'harmonisation afin de doter la filière d'un ou de plusieurs outils permettant de distinguer les acteurs innovants

Pilotes

- Silver Valley
- Future4Care

Calendrier

A définir

Objectif 3.6 : *Eclairer la filière et ses acteurs sur les potentialités de l'intelligence artificielle (IA)*

Enjeux et contexte de l'action

Comme dans un grand nombre de domaines, l'intelligence artificielle offre un champ d'innovations. Entre usages opérationnels à court terme et perspectives à long terme, la filière doit permettre à ses acteurs de mieux appréhender cette innovation et en comprendre les opportunités, de l'amélioration des organisations aux interfaces avec les publics.

La filière doit apporter un état des lieux des usages, en fonction des acteurs et secteurs d'activité puis engager une démarche prospective autour du développement de l'IA dans le champ de la Silver économie.

Descriptif de l'action

- ➔ Etablir un état des lieux des usages de l'IA en fonction de leur usage, des acteurs et des secteurs d'activités
- ➔ Confier une mission prospective sur les perspectives de l'IA dans le secteur de la Silver économie

Pilotes

- Silver Valley
- Future4Care

Calendrier

A définir

Axe 4 : EXPERIMENTER et MASSIFIER

Si la filière Silver économie doit accompagner l'innovation, celle-ci doit également permettre aux acteurs disposant déjà de solutions, produits ou services (dédiés ou non) d'expérimenter, de faire tester et de massifier la diffusion de ces solutions auprès du grand public.

SANTÉ & PREVENTION			
Objectif 4.1 Massifier les actions de prévention en s'appuyant sur l'innovation sociale	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à étendre les Contrats à impact social (CIS) au champ de la santé et de la prévention ▪ Contribuer à la création d'un appel à projet dédié à ces enjeux 	Pilote Pr Olivier Guérin Pr Cédric Annweiler Pr Sandrine Andrieux Emmanuelle Cambois (ILVV)	Calendrier
PARCOURS RESIDENTIEL			
Objectif 4.2 Contribuer au maintien à domicile, dans les meilleures conditions, pour le plus grand nombre	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'ensemble des solutions permettant le maintien de l'autonomie et réfléchir à la notion de d'évolutivité des logements ▪ Contribuer à la réussite du dispositif MaPrimeAdapt' (Comité des partenaires, référencement des professionnels formés, amélioration de la visibilité des solutions éligibles...) ▪ Réfléchir à la massification de l'adaptation des logements (communication, partenariats innovants) ▪ Contribuer à la création de solutions de financement/cofinancement (collectivités, banques...) de l'adaptation des logements ▪ Créer un « Observatoire de l'adaptation des logements au vieillissement » 	Pilote Fédération française du bâtiment (FFB) Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) Fédération des ascenseurs Iignes Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE) Saint-Gobain Représentants des ergothérapeutes Agence nationale pour l'habitat	Calendrier
Objectif 4.3 Faciliter et massifier le recours aux aides techniques et technologiques, au service de	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'appuyer sur les Prestataires de services et distributeurs de matériel afin de faciliter et de massifier le recours aux aides techniques 	Pilote Association d'ergothérapeutes UPSADI	Calendrier

<p>l'autonomie à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter l'acceptabilité des « robots domestiques » grand public (aspirateur, nettoyage des vitres, enceinte connectées...) à domicile pour les seniors et leurs aidants 		
<p>Objectif 4.4 Contribuer à l'adaptation du parc social au vieillissement</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la massification de l'adaptation du parc social existant pour répondre aux besoins liés au vieillissement avec des moyens dédiés ▪ Encourager le développement d'une offre nouvelle de logement social adaptée aux ménages âgés ou vieillissants et l'offre de services associés ; ▪ Encourager l'innovation des bailleurs sociaux, les nouvelles formes d'habiter et capitaliser sur les bonnes pratiques ; ▪ Accompagner les collectivités locales pour améliorer la prise en compte les besoins des seniors dans les politiques locales de l'habitat pour assurer une programmation territoriale de l'offre, prendre en compte les secteurs présentant des enjeux spécifiques (Actions cœur de ville, quartiers prioritaires de la politique de la ville...) 	<p>Pilote Union sociale pour l'habitat (USH)</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 4.5 Contribuer à un « plan téléassistance » en France : 20% des seniors connectés d'ici 2030</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer systématiquement la téléassistance dans tous les plans d'aide associés à l'autonomie ▪ Intégrer systématiquement la TA dans le parcours de soin, le dossier patient, les actions de prévention ▪ Définir un socle concerté de qualité et de service avec les parties prenantes (les professionnels en amont et en aval, les donneurs d'ordre) ▪ Généraliser la continuité de la chaîne d'assistance et de secours aux personnes en 	<p>Pilote Afrata Tunstall Legrand Care</p>	<p>Calendrier</p>

	grand isolement géographique / social / précarité		
Objectif 4.6 Contribuer à la massification de l'habitat alternatif en France au service du parcours résidentiel	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un guide, à destination des élus, détaillant les différentes formes d'habitat alternatifs ▪ Analyser les modèles économiques de l'habitat inclusif et apporter des préconisations quant à leur pérennité économique et leurs perspectives d'évolution 	Pilote CNSA Porteurs de projets Associations d'élus Fédérations du secteur médico-social Apave (label HS2)	Calendrier
Objectif 4.7 Permettre au parcours résidentiel de prendre le virage des nouvelles technologies	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une étude d'impact économique concernant l'impact des technologies en établissement (sobriété, économies, confort, conditions de travail...) ▪ Monitorer le taux de pénétration des technologies et de l'innovation dans les établissements ▪ Sur la base des conclusions, contribuer à la création d'un fond permettant l'investissement dans ces technologies 	Pilote Igles FHF	Calendrier
MOBILITE			
Objectif 4.8 Contribuer à la reconnaissance des piétons seniors et de leurs fragilités dans les politiques publiques, aux côtés des associations d'usagers	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les bonnes pratiques en matière de prise en compte des piétons seniors ▪ Sensibiliser les élus et collectivités en charge de ces questions 	Pilote Collectifs représentatifs de piétons	Calendrier
Objectif 4.9 Sécuriser les déplacements en voitures des publics seniors et orienter vers	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer plusieurs expérimentations d'accompagnement de seniors dans leur mobilité 	Pilote UTPF ECF	Calendrier

les alternatives du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la création de modules pédagogiques pour et avec les publics visés 		
Objectif 4.10 Améliorer l'attractivité des transports publics pour les seniors à travers une démarche inclusive	Actions <ul style="list-style-type: none"> Elaborer une charte de bonnes pratiques entre le GART (collectivités en charge de la mobilité), l'UTPF (opérateurs), les collectivités et l'Etat autour des enjeux de la mobilité des seniors Réalisation d'un guide de bonnes pratiques Réalisation de marches exploratoires afin de détecter les « irritants » sur des itinéraires donnés Contribuer à l'intégration d'un volet « seniors » dans les cahiers des charges des délégations de services publics de mobilité portées par les Autorités organisatrices de mobilité (AOM) 	Pilote UTPF	Calendrier
Objectif 4.11 Permettre la massification de la vente de titres de transports dans les territoires, en tenant compte de l'enjeu numérique	Actions <ul style="list-style-type: none"> Expérimenter la vente de titres de transports par les maisons France Service 	Pilote ANCT SNCF	Calendrier
TERRITOIRES			
Objectif 4.12 Mobiliser les territoires et l'ensemble des collectivités dans l'adaptation de la société au vieillissement	Actions <ul style="list-style-type: none"> Réaliser une série de guides à destination des élus avec l'ensemble des associations représentatives Identifier des territoires « amis des aînés », valoriser et quantifier l'impact de leur démarche, en partenariat avec le Réseau francophone villes amies des aînés 	Pilote <i>Action 1</i> BPCE Associations d'élus <i>Action 2</i> RFVAA Universitaires	Calendrier

TOURISME			
Objectif 4.13 Faciliter l'accès au tourisme pour les seniors en valorisant les professionnels s'inscrivant dans une démarche inclusive	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir des critères permettant l'accès aux lieux touristiques et d'accueil pour les seniors (sur la base du volontariat) 	Pilote Atout France Label HS2 (Apave)	Calendrier
AVENIR/ATTRACTIVITE DES METIERS			
Objectif 4.14 Mener une réflexion autour de l'avenir et de l'attractivité des métiers du secteur du bien-vieillir	Actions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une réflexion globale et transverse : organisation du travail & management, confort et conditions de travail, temps de travail... au service de l'attractivité en y associant l'ensemble des parties prenantes : fédérations, organisations syndicales et patronales, opérateurs de compétences, collectivités... ▪ Effectuer des préconisations et lancer des expérimentations sur le terrain 	Pilote Synerpa	Calendrier
ALIMENTATION			
Objectif 4.15 Intégrer l'enjeu de l'alimentation dans le champ de la prévention et de la perte d'autonomie	Action <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner le développement du programme « Carmen » afin de lutter contre la dénutrition des seniors ▪ Promouvoir le tryptique alimentation/activité physique/lien social comme une solution de politique publique pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population 	Pilote Danone	Calendrier

ETHIQUE

Objectif 4.16	Actions	Pilote	Calendrier
Lutter contre la connotation négative de la Silver économie en garantissant un cadre éthique	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="523 300 914 477">▪ Lancer une mission autour des enjeux d'éthique comme levier de croissance et de développement	TASDA Apave (label HS2)	

Objectif 4.1 : **Massifier les actions de prévention en s'appuyant sur l'innovation sociale**

Enjeux et contexte de l'action

A définir

Descriptif de l'action

- ➔ Contribuer à étendre les Contrats à impact social (CIS) au champ de la santé et de la prévention
- ➔ Contribuer à la création d'un appel à projet dédié à ces enjeux

Pilotes

Pr Olivier Guérin

Pr Cédric Annweiler

Pr Sandrine Andrieux

Emmanuelle Cambois (ILVV)

Calendrier

A définir

Objectif 4.2 : *Contribuer au maintien à domicile, dans les meilleures conditions, pour le plus grand nombre*

Enjeux et contexte de l'action

L'adaptation du logement et plus globalement la création d'un parcours résidentiel constitue la brique centrale de l'adaptation de la société au vieillissement. Afin de répondre à l'aspiration majoritaire des seniors de vieillir à domicile, la filière a très tôt proposé la mise en place du dispositif MaPrimeAdapt' permettant d'accompagner l'adaptation des logements et l'autonomie à domicile.

Cette démarche doit se poursuivre, aux côtés des différentes parties prenantes au sein de la filière (bâtiment, médico-social, aidants...) afin d'assurer la réussite de ce dispositif et de massifier l'adaptation des logements au vieillissement.

Cette réflexion doit s'élargir à la notion d'évolutivité du logement, vis-à-vis de sa situation personnelle et notamment de l'apparition des fragilités liées au vieillissement comme de l'environnement extérieur, à l'image de températures extrêmes l'été comme l'hiver. Cette réflexion renvoie à l'enjeu de la recherche de solutions permettant d'améliorer le « confort de vie » et de répondre à la « convergence des transitions » (écologiques et démographiques).

Descriptif de l'action

- ➔ Promouvoir l'ensemble des solutions permettant le maintien de l'autonomie et réfléchir à la notion de d'évolutivité des logements
- ➔ Contribuer à la réussite du dispositif MaPrimeAdapt' (Comité des partenaires, référencements des professionnels formés, amélioration de la visibilité des solutions éligibles...)
- ➔ Réfléchir à la massification de l'adaptation des logements (communication, partenariats innovants
- ➔ Contribuer à la création de solutions de financement/cofinancement (collectivités, banques...) de l'adaptation des logements
- ➔ Créer un « Observatoire de l'adaptation des logements au vieillissement »

Pilotes

- Fédération française du bâtiment (FFB) & Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE)
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)
- Ignes
- Fédération des ascenseurs
- Saint-Gobain
- Représentants des ergothérapeutes

Calendrier

A définir

Objectif 4.3 : *Faciliter et massifier le recours aux aides techniques et technologiques, au service de l'autonomie à domicile*

Enjeux et contexte de l'action

Les aides techniques contribuent de manière significative au maintien à domicile et à la préservation de la perte d'autonomie. Si l'amélioration de leur visibilité est nécessaire leur utilisation, l'accompagnement à leur appropriation à travers un ou plusieurs essais l'est tout autant.

Si les Centres d'information et de conseils sur les aides techniques (CICAT) assurent ce type de prestation, leur visibilité et leur maillage territorial ne permet pas de proposer un service harmonisé sur l'ensemble du territoire. Nous proposons de nous appuyer sur les Prestataires de services et distributeurs de matériel (PSDM), répartis sur le territoire, disposant de matériel de qualité, afin de faire tester les aides techniques. Afin d'encadrer un partenariat avec ces acteurs lucratifs, nous proposons de l'encadrer en partenariat avec les ergothérapeutes et les PSAD.

Cet objectif doit permettre également d'objectiver l'acceptabilité et la capacité d'usage des « robots domestiques » grand public, toujours dans une logique de massification, auprès des seniors mais également de leurs aidants.

Descriptif de l'action

- ➔ S'appuyer sur les Prestataires de services et distributeurs de matériel afin de faciliter et de massifier le recours aux aides techniques
- ➔ Expérimenter l'acceptabilité des « robots domestiques » grand public (aspirateur, nettoyage des vitres, enceinte connectées...) à domicile pour les seniors et leurs aidants

Pilotes

Associations d'ergothérapeutes

UPSADI (Union des PSAD)

Calendrier

A définir

Objectif 4.4 : *Contribuer à l'adaptation du parc social au vieillissement*

Enjeux et contexte de l'action

Le parc locatif social est concerné par un phénomène majeur de vieillissement de ses locataires. En 2021, plus de 22 % des logements Hlm sont occupés par au moins une personne de plus de 65 ans et 6 % par au moins une personne de plus de 80 ans. Ce sont ainsi près de 1,3 millions de personnes âgées de plus de 65 ans qui vivent aujourd'hui dans un logement social.

Ces proportions sont amenées à croître de manière très forte dans les années à venir. Les ressources modestes des occupants du parc social font craindre une plus grande difficulté à faire face à certaines conséquences du vieillissement.

De plus en plus, le parc Hlm répond également aux besoins de ménages logés dans le parc privé qui, arrivant à l'âge de la retraite, souhaitent disposer d'un logement plus adapté à leurs ressources et à leur situation. Ce sont ainsi plus de 10% des ménages demandeurs d'un logement social qui ont plus de 65 ans. Cette proportion est même proche de 15% pour les personnes seules demandant un logement social.

Descriptif de l'action

Dans ce contexte, et pour faire face à l'augmentation des besoins en logement des ménages âgés, les priorités sont de :

- Soutenir la massification de l'adaptation du parc social existant pour répondre aux besoins liés au vieillissement avec des moyens dédiés ;
- Encourager le développement d'une offre nouvelle de logement social adaptée aux ménages âgés ou vieillissants et l'offre de services associés ;
- Encourager l'innovation des bailleurs sociaux, les nouvelles formes d'habiter et capitaliser sur les bonnes pratiques ;
- Accompagner les collectivités locales pour améliorer la prise en compte des besoins des seniors dans les politiques locales de l'habitat pour assurer une programmation territoriale de l'offre, prendre en compte les secteurs présentant des enjeux spécifiques (Actions cœur de ville, quartiers prioritaires de la politique de la ville...)

Pilotes

- Union sociale pour l'habitat (USH)

Calendrier

A définir

Objectif 4.5 : **Contribuer à un « plan téléassistance » en France : 20% des seniors connectés d'ici 2030**

Enjeux et contexte de l'action

Cet objectif s'inspire des travaux de l'Afrata, Association française de téléassistance. Celui-ci a pour ambition de :

- Rattraper le retard français en atteignant deux millions de personnes connectées à la téléassistance d'ici 2030 pour atteindre 20% des personnes de plus de 75 ans, comme nos voisins européens
- Diminuer les conséquences graves de chutes : 0 personne plus de 30min au sol sans secours
- Faire en sorte que 80% des chutes ne conduisent pas à une hospitalisation

Descriptif de l'action

- ➔ Intégrer systématiquement la téléassistance dans tous les plans d'aide associés à l'autonomie
- ➔ Intégrer systématiquement la TA dans le parcours de soin, le dossier patient, les actions de prévention
- ➔ Définir un socle concerté de qualité et de service avec les parties prenantes (les professionnels en amont et en aval, les donneurs d'ordre)
- ➔ Généraliser la continuité de la chaîne d'assistance et de secours aux personnes en grand isolement géographique / social / précarité

Pilotes

Afrata

Calendrier

A définir

Objectif 4.6 : *Contribuer à la massification de l'habitat alternatif en France au service du parcours résidentiel*

Enjeux et contexte de l'action

Si l'action de la filière a porté principalement sur l'adaptation des logements au vieillissement ces dernières années, celle-ci doit s'élargir à l'ensemble des briques du parcours résidentiel, aux côtés de la CNSA, de la Caisse des dépôts, des porteurs de projets ou encore des collectivités locales.

Descriptif de l'action

- ➔ Réaliser un guide, à destination des élus, détaillant les différentes formes d'habitat alternatifs
- ➔ Analyser les modèles économiques de l'habitat inclusif et apporter des préconisations quant à leur pérennité économique et leurs perspectives d'évolution

Pilotes

- CNSA
- Porteurs de projets
- Associations d'élus
- Fédérations du secteur médico-social
- Apave (label HS2)

Calendrier

A définir

Objectif 4.7 : *Permettre au parcours résidentiel de prendre le virage des nouvelles technologies*

Enjeux et contexte de l'action

Sur l'ensemble du parcours résidentiel, la France n'a pas encore pris le virage des technologies. Si ce virage nécessite un investissement du secteur privé comme du secteur public, il est nécessaire pour la filière d'objectiver l'impact positif sur différents critères (conditions de travail, qualité de vie des résidents, sobriété et économies...).

Sur la base d'établissements déjà positionnés ou à partir d'expérimentations dédiées, l'objectif sera de prouver par l'exemple la pertinence de ces solutions.

Descriptif de l'action

- ➔ Mener une étude d'impact économique concernant l'impact des technologies en établissement (sobriété, économies, confort, conditions de travail...)
- ➔ Monitorer le taux de pénétration des technologies et de l'innovation dans les établissements
- ➔ Sur la base des conclusions, contribuer à la création d'un fond permettant l'investissement dans ces technologies

Pilotes

- Ighes
- FHF

Calendrier

A définir

Objectif 4.8 : *Contribuer à la reconnaissance des piétons seniors et de leurs fragilités dans les politiques publiques, aux côtés des associations d'usagers*

Enjeux et contexte de l'action

La mobilité représente une part indissociable du logement, notamment face à une attente majoritaire de vieillir à domicile. Si le « droit à la mobilité » est reconnu dans la loi, il représente le droit qui conditionne d'autres droits : l'accès aux services publics, à la santé ou tout simplement à du lien social. Le Contrat de filière consacre une part importante à la mobilité en considérant les modes de déplacements principaux des seniors : 1) la marche 2) la voiture individuelle 3) les transports en commun.

L'objectif est de sécuriser les déplacements de ces publics en leur garantissant une mobilité autonome, d'anticiper l'apparition de fragilités en envisageant des alternatives à la voiture individuelle, en tenant compte des spécificités territoriales.

Les seniors sont surreprésentés au sein des piétons victimes d'accidents. Ils doivent être pris en compte, en fonction de leurs fragilités liées à l'âge par les codes de la rue, les plans de déplacement mais également par les autres usagers de l'espace public.

Descriptif de l'action

- ➔ Recenser les bonnes pratiques en matière de prise en compte des piétons seniors
- ➔ Sensibiliser les élus et collectivités en charge de ces questions

Pilotes

- Collectifs représentatifs de piétons

Calendrier

A définir

Objectif 4.9 : *Sécuriser les déplacements en voitures des publics seniors et orienter vers les alternatives du territoire*

Enjeux et contexte de l'action

L'attachement à la voiture individuelle chez les publics seniors reste important (50% des 60-77 ans y sont « très attachés » et 22% « extrêmement attachés »). Nous devons répondre à cet enjeu par des réponses concrètes et adaptées aux spécificités des territoires, en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Cette thématique transverse nécessite d'y associer un certain nombre de parties prenantes de l'accompagnement et de la pédagogie (auto-écoles...), des porteurs de projets de mobilité locaux, des acteurs de la sphère sociale ou encore des prescripteurs afin de prouver l'impact d'une telle démarche, impact social mais également économique afin de favoriser l'implication pérenne des acteurs et de massifier ces actions.

Descriptif de l'action

- ➔ Elaborer plusieurs expérimentations d'accompagnement de seniors dans leur mobilité
- ➔ Contribuer à la création de modules pédagogiques pour et avec les publics visés

Pilotes

- UTPF
- ECF

Calendrier

A définir

Objectif 4.10 : *Améliorer l'attractivité des transports publics pour les seniors à travers une démarche inclusive*

Enjeux et contexte de l'action

Il est impératif d'améliorer l'attractivité des transports publics auprès des seniors. Pour cela, il est nécessaire de concevoir les solutions pour et avec ces publics, afin de prendre en compte les fragilités liées à l'âge. Si les fragilités physiques sont souvent prises en compte à travers des politiques d'accessibilité, les fragilités psychologiques et cognitives, les sujets d'aménagement, ou encore de vue (pour l'affichage par exemple) sont souvent sous-envisagés. C'est cette approche inclusive qui doit nous permettre de rendre ces solutions plus adaptées.

Si cette démarche reste à mener, nous ne partons pas d'une page blanche. Localement, des solutions sont mises en place, autant de bonnes pratiques que nous devons synthétiser et qui doivent être communiquées afin d'être dupliquées.

Descriptif de l'action

- ➔ Elaborer une charte de bonnes pratiques entre le GART (collectivités en charge de la mobilité), l'UTPF (opérateurs), les collectivités et l'Etat autour des enjeux de la mobilité des seniors
- ➔ Réalisation d'un guide de bonnes pratiques
- ➔ Réalisation de marches exploratoires afin de détecter les « irritants » sur des itinéraires donnés
- ➔ Contribuer à l'intégration d'un volet « seniors » dans les cahiers des charges des délégations de services publics de mobilité portées par les Autorités organisatrices de mobilité (AOM)

Pilotes

- UTPF

Calendrier

A définir

Objectif 4.11 : *Permettre la massification de la vente de titres de transports dans les territoires, en tenant compte de l'enjeu numérique*

Enjeux et contexte de l'action

L'attractivité des transports publics passera également par une multiplication des points de vente auprès du public. Sur la base du succès des maisons France Services, portées par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), nous souhaitons porter un projet d'expérimentation autour de la vente de titres de transports, notamment aux côtés de la SNCF.

Cette expérimentation devra apporter des réponses à l'enjeu de l'exclusion numérique.

Descriptif de l'action

- ➔ Expérimenter la vente de titres de transports par les maisons France Service

Pilotes

- Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT)
- Groupe SNCF

Calendrier

A définir

Objectif 4.12 : *Mobiliser les territoires et l'ensemble des collectivités dans l'adaptation de la société au vieillissement*

Enjeux et contexte de l'action

L'adaptation des territoires au vieillissement nécessite l'implication de l'ensemble des strates de collectivités. Si pendant des décennies, le couple Etat / conseils départementaux, assurant les politiques sociales permettait d'accompagner les conséquences du vieillissement, chaque collectivité doit jouer un rôle, en fonction de ses compétences et prérogatives.

Dans ce schéma, la filière doit permettre aux élus de s'approprier ces compétences afin de permettre le bien vieillir sur leurs territoires. Il s'agit de s'appuyer sur les bonnes pratiques et sur le réseau de la filière, à l'échelle nationale et locale.

Descriptif de l'action

- ➔ Réaliser une série de guides à destination des élus avec l'ensemble des associations représentatives
- ➔ Identifier des territoires « amis des aînés », valoriser et quantifier l'impact de leur démarche, en partenariat avec le Réseau francophone villes amies des aînés

Pilotes

Action 1

- BPCE
- Associations d'élus

Action 2

- RFVAA
- Universitaires

Calendrier

A définir

Objectif 4.13 : *Faciliter l'accès au tourisme pour les seniors en valorisant les professionnels s'inscrivant dans une démarche inclusive*

Enjeux et contexte de l'action

A définir

Descriptif de l'action

- ➔ Définir des critères permettant l'accès aux lieux touristiques et d'accueil pour les seniors (sur la base du volontariat)

Pilotes

- Atout France
- Label HS2 (Apave)

Calendrier

A définir

Objectif 4.14 : *Mener une réflexion autour de l'avenir et de l'attractivité des métiers du secteur du bien- vieillir*

Enjeux et contexte de l'action

Le secteur du bien vieillir souffre d'une crise importante d'attractivité. Dans le même temps, face au vieillissement de la population, les besoins augmentent. Une réflexion globale doit être menée, au sein de la filière, associant l'ensemble des parties prenantes, afin d'évoquer la formation, les conditions de travail, l'attractivité... afin d'apporter des réponses concrètes et coconstruites.

Descriptif de l'action

- ➔ Mener une réflexion globale et transverse : organisation du travail & management, confort et conditions de travail, temps de travail... au service de l'attractivité en y associant l'ensemble des parties prenantes : fédérations, organisations syndicales et patronales, opérateurs de compétences, collectivités...
- ➔ Effectuer des préconisations et lancer des expérimentations sur le terrain

Pilotes

- Synerpa

Calendrier

A définir

Objectif 4.15 : *Intégrer l'enjeu de l'alimentation dans le champ de la prévention et de la perte d'autonomie*

Enjeux et contexte de l'action

Dans un contexte où le vieillissement de la population est une réalité incontournable, la prévention de la perte d'autonomie devient un enjeu crucial de santé publique. Pour répondre à ce défi, il est essentiel d'adopter une approche holistique qui intègre les dimensions de l'alimentation, de l'activité physique et du lien social.

L'objectif de ce tryptique est de promouvoir une prise en charge globale et préventive des personnes âgées, en mettant l'accent sur trois piliers fondamentaux :

1. **Alimentation** : Une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins spécifiques des seniors est essentielle pour maintenir leur santé et leur vitalité. Il s'agit de prévenir les carences nutritionnelles, de favoriser une alimentation riche en nutriments et de sensibiliser les personnes âgées à l'importance d'une bonne hygiène alimentaire.
2. **Activité Physique** : L'exercice régulier est un facteur clé pour préserver la mobilité, la force musculaire et l'équilibre des seniors. Il contribue également à la prévention des maladies chroniques et à l'amélioration de la qualité de vie. Encourager les personnes âgées à pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités est donc primordial.
3. **Lien Social** : Le maintien des relations sociales et l'intégration dans la communauté jouent un rôle déterminant dans la prévention de l'isolement et de la dépression chez les seniors. Le lien social favorise le bien-être mental et émotionnel, et contribue à une meilleure qualité de vie.

Les enjeux de cet objectif sont multiples :

- Prévenir la perte d'autonomie : En intégrant ces trois dimensions, nous pouvons retarder l'apparition des incapacités et prolonger l'autonomie des personnes âgées.
- Améliorer la qualité de vie : Une approche globale et préventive permet de répondre aux besoins physiques, nutritionnels et sociaux des seniors, contribuant ainsi à leur bien-être général.
- Réduire les coûts de santé : En investissant dans la prévention, nous pouvons diminuer les dépenses liées aux soins de longue durée et aux hospitalisations.
- Promouvoir une société inclusive : En valorisant le rôle des seniors et en les intégrant pleinement dans la société, nous favorisons une approche intergénérationnelle et solidaire.

En soutenant des programmes comme « Carmen » reposant sur le tryptique alimentation/activité physique/liens sociaux, la France Silver économie vise à promouvoir une approche de santé publique innovante et inclusive, capable de répondre aux défis du vieillissement et d'améliorer la qualité de vie de nos aînés.

Descriptif de l'action

- ➔ Accompagner le développement du programme « Carmen » afin de lutter contre la dénutrition des seniors

➔ Promouvoir le tryptique alimentation/activité physique/lien social comme une solution de politique publique pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population

Pilotes

- Danone

Calendrier

A définir

Objectif 4.16 : *Lutter contre la connotation négative de la Silver économie en garantissant un cadre éthique*

Enjeux et contexte de l'action

Le terme de Silver économie peut être connoté de manière négative. Dans le cadre de notre engagement envers une filière respectueuse et éthique, France Silver Eco mandate le Technopole Alpes Santé à Domicile et Autonomie (TASDA) pour mener une étude sur l'intégration de l'éthique dans les pratiques des structures de la Silver économie. Cette étude vise à évaluer les impacts de l'éthique sur la qualité des services offerts aux seniors, en mettant en lumière les meilleures pratiques et les défis rencontrés par les acteurs du secteur. L'objectif est de promouvoir une approche centrée sur l'utilisateur final, garantissant le respect de la dignité et des droits des personnes âgées et de leurs aidants. Les résultats permettront d'orienter les futures actions et initiatives des structures en faveur d'une silver économie plus responsable et innovante.

Descriptif de l'action

- ➔ Lancer une mission autour des enjeux d'éthique comme levier de croissance et de développement

Pilotes

- TASDA
- Apave (label HS2)

Calendrier

A définir

Axe 5 : COMMUNIQUER et FAIRE RAYONNER

Les enjeux autour du vieillissement de la population et de la transition démographique doivent devenir une évidence pour l'ensemble des décideurs publics et privés comme pour le grand public. La filière Silver économie doit pour cela faire intégrer les enjeux de cette transition aux différentes parties prenantes grâce à une communication et des outils adaptés.

<p>Objectif 5.1 Elargir la Silver économie au-delà du champ actuel de notre écosystème</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des manifestations et salons où positionner la filière ▪ Poursuivre le travail de prospection mené ▪ Créer un « Observatoire de l'anticipation » 	<p>Pilote</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 5.2 Valoriser l'image et l'attractivité des métiers du secteur du secteur médico-social et du bien vieillir</p>	<p>Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place une bourse de stages de 3^{ème}/2^{nde} dans le domaine du « Bien vieillir » en partenariat avec les fédérations et associations 	<p>Pilote Fédérations du médico-social</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 5.3 Doter la filière d'un véritable salon de la Silver économie représentatif du « champ des possibles » de notre filière</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour organiser le salon de la filière Silver économie ▪ Créer le Salon de la filière Silver économie 	<p>Pilote En personne On medio Ideal Co Quinze mai</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 5.4 Sensibiliser le législateur aux enjeux de la transition démographique dans le but d'une prise en compte dans le cadre de la fabrique de la loi</p>	<p>Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un cycle de formation autour des enjeux de la transition démographique auprès des parlementaires 	<p>Pilote</p>	<p>Calendrier</p>
<p>Objectif 5.5 Développer une offre à l'export</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un club d'acteurs positionnés à l'export ▪ Déployer des formations auprès des acteurs (enjeux de l'export, marchés internationaux) 	<p>Pilote Oui Care Hinounou Business France</p>	<p>Calendrier</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des voyages d'étude ▪ Constituer des offres à l'export adaptées aux marchés ciblés 		
<p>Objectif 5.6 Contribuer à la création d'une Convention citoyenne sur l'adaptation de la société au vieillissement</p>	<p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'écrits commun entre la filière et le CESE ▪ Organiser un événement de mobilisation ▪ Contribuer à l'organisation d'une Convention citoyenne sur l'adaptation de la société au vieillissement 	<p>Pilote RFVAA</p>	<p>Calendrier</p>

Objectif 5.1 : *Elargir la Silver économie au-delà du champ actuel de notre écosystème*

Enjeux et contexte de l'action

Il s'agit là d'un objectif stratégique transverse de notre filière : ouvrir le champ des possibles et impliquer dans nos travaux des acteurs « grand public » qui permettront à notre secteur de massifier la diffusion des produits et services ou encore de déstigmatiser notre approche et nos discours auprès de publics seniors restant à convaincre.

Afin de mobiliser ces acteurs et de les accompagner dans cette transition démographique, nous proposons la création d'un « Observatoire de l'anticipation » permettant d'évaluer la capacité de ces acteurs à anticiper le vieillissement de leurs clients, sociétaires, bénévoles ou encore salariés, en termes d'outils, d'offre ou d'interface client... Cette analyse doit aboutir sur un programme d'accompagnement individualisé.

Descriptif de l'action

- ➔ Identifier des manifestations et salons où positionner la filière
- ➔ Poursuivre le travail de prospection mené
- ➔ Créer un « Observatoire de l'anticipation »

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 5.2 : *Valoriser l'image et l'attractivité des métiers du secteur du secteur médico-social et du bien vieillir*

Enjeux et contexte de l'action

Afin d'améliorer la visibilité et donc l'attractivité des métiers du bien vieillir, la filière doit mobiliser les fédérations du secteur médico-social afin de constituer des bourses de stages à l'échelle régionale ou départementale, en lien avec les établissements concernés.

Descriptif de l'action

- ➔ Mettre en place une bourse de stages de 3^{ème}/2^{nde} dans le domaine du « Bien vieillir » en partenariat avec les fédérations et associations

Pilotes

- Fédérations du médico-social

Calendrier

A définir

Objectif 5.3 : *Doter la filière d'un véritable salon de la Silver économie représentatif du « champ des possibles » de notre filière*

Enjeux et contexte de l'action

La filière dispose d'un grand nombre de manifestations et de salons. Si chacune de ces manifestations illustre une partie de la Silver économie ou un champ d'activité, la filière doit se doter d'une véritable vitrine permettant de rassembler les acteurs, de démontrer les potentialités économiques pour des acteurs potentiels et l'impact du secteur aux pouvoirs publics.

Cette initiative doit apporter clarté et cohérence au secteur de la Silver économie en s'appuyant sur les initiatives existantes.

Descriptif de l'action

- ➔ Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour organiser le salon de la filière Silver économie
- ➔ Créer le Salon de la filière Silver économie

Pilotes

- En personne
- On medio
- Ideal Co
- Quinze mai

Calendrier

A définir

Objectif 5.4 : **Sensibiliser le législateur aux enjeux de la transition démographique dans le but d'une prise en compte dans le cadre de la fabrique de la loi**

Enjeux et contexte de l'action

A l'image du cycle de formation réalisé en 2022, auprès des députés, concernant les enjeux de climat et de biodiversité, la filière propose de transposer cette approche en lien avec la transition démographique. Il s'agit de sensibiliser les parlementaires à l'enjeu démographique, aux risques mais également aux opportunités qui y sont associés.

Cette formation permettra d'aborder l'enjeu de l'adaptation de la société au vieillissement, de manière globale en y associant démographes, gériatres, industriels, fédérations...

Descriptif de l'action

- ➔ Mettre en place un cycle de formation autour des enjeux de la transition démographique auprès des parlementaires

Pilotes

A définir

Calendrier

A définir

Objectif 5.5 : *Développer une offre à l'export*

Enjeux et contexte de l'action

L'objectif est de doter notre filière d'un groupe de travail dédié à la question de l'export. A court terme, cette initiative a pour but de constituer un club d'acteurs positionnés (ou souhaitant l'être) à l'export, d'alimenter ces acteurs en données sur les marchés ou encore d'organiser des voyages d'étude afin, à terme, de constituer une offre à l'export pertinente et adaptée.

Cette démarche doit permettre rapidement de constituer des offres adaptées à des marchés étrangers en s'appuyant sur les réseaux des acteurs impliqués et la crédibilité d'acteurs publics accompagnant la démarche.

Descriptif de l'action

- ➔ Créer un club d'acteurs positionnés à l'export
- ➔ Déployer des formations auprès des acteurs (enjeux de l'export, marchés internationaux)
- ➔ Organiser des voyages d'étude
- ➔ Constituer des offres à l'export adaptées aux marchés ciblés

Pilotes

- Oui Care
- Hinounou
- Business France

Calendrier

A définir

Objectif 5.6 : *Contribuer à la création d'une Convention citoyenne sur l'adaptation de la société au vieillissement*

Enjeux et contexte de l'action

A l'image de la convention citoyenne pour le climat qui s'est déroulée entre 2019 et 2020, nous proposons la création d'une Convention citoyenne pour la transition démographique, hébergée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Véritable chambre du « temps long », cette démarche doit permettre d'associer les citoyens aux décisions à prendre afin d'adapter véritablement la société au vieillissement.

Descriptif de l'action

- ➔ Production d'écrits commun entre la filière et le CESE
- ➔ Organiser un événement de mobilisation
- ➔ Contribuer à l'organisation d'une Convention citoyenne sur l'adaptation de la société au vieillissement

Pilotes

- RFVAA

Calendrier

A définir